

Monsieur l'administrateur, cher collègue,

Les questions que vous posez trouvent en bonne partie réponse dans les contenus que nous avons développés lors de notre campagne, accessibles sur notre blog (<http://unisvers2020.fr>). Pour le reste, vous serez bien sûr en situation d'interroger directement les candidats à la présidence de l'université lors du conseil d'administration du 05 avril ; les réponses seront accessibles dans le compte-rendu factuel de ce conseil, compte-rendu que je me suis engagé à rendre accessible à l'ensemble de notre communauté si je suis élu.

Par ailleurs, j'ai été informé que votre collectif et vos colistiers (cadres A) avaient déposé un recours en vue de l'annulation des élections aux conseils d'administration. Le recours porterait sur la non-conformité de la procédure, suite à votre recours gracieux ayant permis à votre liste collègue B d'être représentée à ce scrutin, ce qui d'ailleurs vous a permis, et permettez-moi de vous en féliciter, d'être élu administrateur.

Si tant est que cela s'avère exact, j'avoue ma surprise et mon incompréhension, tant cela me paraît étrange que l'on fasse recours contre son propre recours et contre soi-même et ses propres élus. Il devient difficile de ne pas interpréter cette nouvelle comme une pure stratégie de blocage visant –mais à quelles fins ?- à maintenir notre université dans cette période transitoire anxieuse pour les personnels et étudiants. Merci à vous de bien vouloir nous détromper sur cette interprétation négative !

Enfin, vous saluez les porteurs de listes et leur attitude démocratique dans votre lettre (n°2) en omettant d'ailleurs (!) de mentionner le recours porté par vos listes. Mes colistiers et moi-même ne regrettons certainement pas ce « geste démocratique », mais trouvons quelque peu contradictoires vos prises de positions et étrange votre absence d'information et d'explication de votre recours.

Cordialement,

Pierre Mutzenhardt et les colistiers unis « Lorraine, Unis vers 2020 »